



Commune de Dambach-La-Ville

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 NOVEMBRE 2009

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Après convocation en date du 19 novembre 2009, et mesures de publicité prévues par le Code Général des collectivités territoriales, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Dambach-la-Ville se sont réunis le 24 novembre 2009 en séance ordinaire, à 19 H dans la salle de la Mairie, sous la présidence de M. Gérard ZIPPERT, Maire.

Etaient présents : 15

M. Gérard ZIPPERT, Maire,

M. Claude HAULLER, Mme Sabine LEISER, Mme Christiane SCHEPPLER, adjoints, MMES et MM. ADLOFF Etienne, WINKLER Myriam, ROSSI Sébastien, JACOB Guy, HOFF Corinne, Philippe SCHUHLER, Pierre Nicolas MERSIOL, Annie MICHEL, Maximilien ZAEPFFEL, M. Jean-Marie GLEITZ,

Absents excusés : 4

M. Michel DIETRICH qui donne procuration à M. Philippe SCHUHLER
Mme Anne-Marie BELENFANT, qui donne procuration à Mme Corinne HOFF
M. Pierre LEVYCKYJ qui donne procuration à M. Claude HAULLER
M. Romain BURRUS

lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivité territoriales.

Secrétaire de séance : Mme Christiane SCHEPPLER

Assistante déléguée au secrétariat : Florence MEYER

M. BIRRY, Directeur du CAUE du Bas-Rhin (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) effectue un exposé sur les toitures terrasses et présente leurs avantages : insertion dans le site, avantage en terme de consommation énergétique lorsque la toiture est végétalisée...

Sont présents :

- M. PIGNON, Directeur Général de la SAREST
- M. SCHMUTZ, Président de la SAREST
- M. DEBIASIO pour présenter le projet du collectif dans le lotissement Les Prés Fleuris.

Ils sont également accompagnés de l'architecte du projet (cabinet TOPAZE) - Mme SCHAEFFLIN.

ordre du jour

- 1) Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 13 octobre 2009 2
- 2) Zone artisanale du Wasen - cession du lot n°6 2
- 3) Demande de prise en charge de travaux - Tennis Club 2
- 4) Demande de subvention de l'Amicale des Sapeurs pompiers 2
- 5) ONF - approbation de l'état d'assiette 2011 3
- 6) Création d'un poste pour l'embauche d'un jeune dans le cadre du CAE - passerelle..... 3

7) Décision modificative	3
8) Divers	4
a) Voirie 2009/2010 - Montée à la Chapelle St Sébastien et autres voies - résultat des consultations 4	
b) Droit de préemption	4
c) Chasse : date des battues.....	4
d) Informations diverses : prochaines réunions.....	4
e) Travaux menés en régie par l'Amicale des sapeurs pompiers - salle de réunion	5
f) Calendrier des manifestations.....	5

1) Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 13 octobre 2009

Le procès-verbal du Conseil Municipal, distribué aux Conseillers municipaux avec l'invitation à la présente séance du Conseil Municipal est approuvé.

2) Zone artisanale du Wasen - cession du lot n° 6

Vu la demande de M. et Mme Dominique FREY d'acquérir le lot n° 6 situé dans la zone artisanale du Wasen,

Le Conseil Municipal après délibération et vote

- Décide de céder le lot n° 6 d'une superficie de 18,39 ares à M. et Mme Dominique FREY au prix de 2400 € l'are HT.
- Charge le Maire de signer les pièces afférentes au nom de la Commune

3) Demande de prise en charge de travaux - Tennis Club

Le tennis Club sollicite la Commune pour la prise en charge financière du matériel pour des travaux de rénovation du club-house.

Les travaux seront effectués en régie par les membres du comité du Tennis-Club qui souhaite insonoriser la pièce principale et la repeindre.

Il est également envisagé de reprendre le crépi et la peinture sur deux façades extérieures du club house.

Le coût total de ces travaux est estimé à environ 1500 €.

Vu l'avis de la Commission administrative,

Le Conseil Municipal,

Décide de prendre en charge les factures relatives à ces travaux, et de plafonner le montant de prise en charge à 1500 € TTC. Les membres du Tennis club se chargeront des travaux.

4) Demande de subvention de l'Amicale des Sapeurs pompiers

Il s'agit d'une demande de subvention permettant de couvrir les frais facturés par l'Union départementale des Sapeurs pompiers qui se décomposent comme suit :

Cotisation UDSP :	270,00 €
Assurance Groupama RC - DI	245,70 €
Cotisation FNSPF	171,00 €
Abonnement revue « Le sapeur pompier »	29,40 €
Assurance Groupama protection	<u>25,00 €</u>
Total	741,10 €

Etant donné que ces frais concernent un volet de couverture sociale complémentaire pour les pompiers en activité, que ces frais sont facturés par l'Union départementale des

Sapeurs Pompiers du Bas-Rhin à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, que ces frais permettent d'avoir une meilleure couverture sociale en cas d'accident,

- Le Conseil Municipal après délibération,
Décide, à raison de 17 votes « pour » et 1 abstention de M. Sébastien ROSSI, chef de section ;
de subventionner l'Amicale à hauteur de cette dépense soit 741,10 €

La dépense sera imputée sur le C/6475 (subventions aux associations)

5) ONF - approbation de l'état d'assiette 2011

M. le Maire fait part au Conseil municipal d'un courrier daté du 6 octobre 2009, émanant de l'ONF, agence de Schirmeck, portant sur l'approbation de l'état d'assiette 2011, qui conformément à l'article 12 de la charte de la forêt communale, prévoit que les propositions d'état d'assiette des forêts communales soient approuvées par délibération du Conseil Municipal.

Cet état d'assiette permet d'arrêter les parcelles qui devront être martelées au cours de la prochaine campagne de martelage.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Approuve l'Etat d'assiette 2011 de notre forêt communale et autorise M. le Maire à signer le document.

6) Création d'un poste pour l'embauche d'un jeune dans le cadre du CAE - passerelle

Il est proposé de recruter un jeune au sein de notre service technique dans le cadre du CAE-passerelle.

Pour mémoire : il doit s'agir d'une 1^{ère} expérience - le jeune doit être âgé de 16 à 25 ans
L'aide apportée par l'Etat est de 90 %.

Le Conseil Municipal, après délibération et vote,
Décide de créer un poste à temps non complet au sein du service technique à raison de 24H par semaine à compter du 01 janvier 2010 pour une durée de 1 an, dans le cadre d'un CAE passerelle.

La rémunération de ce contrat se fera au SMIC horaire.

7) Décision modificative

- Budget annexe école de musique. Il s'agit de prévoir une augmentation de crédits du c/6251 (frais de déplacements) : pour 1000 €
C/6251 : + 1 000,00 €
C/022 (dépenses imprévues) : - 1 000,00 €

8) Divers

a) Voirie 2009/2010 - Montée à la Chapelle St Sébastien et autres voies - résultat des consultations

Après ouverture des plis et analyse, la proposition la mieux-disante a été retenue comme suit :

Entreprise EUROVIA de Molsheim

Tranche ferme :	
Montée à la Chapelle St Sébastien	31 195,00
Entrée rue du Général de Gaulle :	4 711,75
Parvis de l'Eglise	19 379,50
Option enrobé rouge pour le parvis de l'Eglise :	4 987,20
Tranche conditionnelle :	
• Rue Maymatt	18 051,00 €
• Amorce rue Maymatt	6 666,50 €
Total HT	84 990,95 €HT
Total TTC	101 649,18 €TTC

Les travaux devraient démarrer sous peu.

b) Droit de préemption

La Commune n'a pas fait valoir son droit de préemption lors des ventes suivantes :
Vente de la SAREST à M. KARCHER Christophe de Sélestat, du lot n° 19 de 5,91 ares situé dans le lotissement Les Prés Fleuris

c) Chasse : date des battues

Les battues qui suivent ont été signalées en mairie :

- Chasse de M. ALIX Vincent :

05 et 06 décembre, 19 et 20 décembre, 9 et 10 janvier 2010 et 23 et 24 janvier 2010

- Chasse de M. BRAVIN

Dimanches matins du 13 décembre et du 17 janvier

d) Informations diverses : prochaines réunions

Les dates des prochaines réunions sont les suivantes :

Vendredi 04/12/09 à 19H30 à la Laube : lancement du DVD « Mémoire de Vies » par le Comité d'Animation

Mardi 08/12/09 à 19 H : commission administrative

Mardi 15/12/09 à 19 H : conseil municipal

2010 :

11/01/2010 à 19 H : Cérémonie des Vœux

12/01/2010 à 19 H : Commission administrative

19/01/2010 à 19 H : Conseil Municipal avec participation de M. Jean-Nicolas SCHAEFFER

Elections régionales en mars :

Les dimanches 14 et 21 mars 2010.

e) Travaux menés en régie par l'Amicale des sapeurs pompiers - salle de réunion

Une salle située dans les combles de l'actuel CPI (Centre de Première Intervention) est en cours d'aménagement par les pompiers en régie.

La Commune prend en charge les travaux pour une somme de 15 000 €TTC votée au budget en début d'année et les pompiers réalisent les travaux en régie.

M. Sébastien ROSSI, conseiller municipal et chef de section indique que la salle est pratiquement achevée.

Cette salle sera ensuite transférée au SDIS et les frais de fonctionnement seront à charge du SDIS.

f) Calendrier des manifestations

L'adjoint Claude HAULLER informe le Conseil Municipal que la réunion de fixation du calendrier des manifestations a eu lieu.

Il annonce que la fête qui a pour vocation de remplacer Eurovin a été baptisée TERROIRS ET TRADITIONS. La fête aura lieu le week-end des 24 et 25 juillet 2010.

La Nuit du Vin sera à nouveau organisée le 1^{er} week-end du mois de juillet.

g) Site Internet

Annie MICHEL précise que le site Internet de la Commune accessible à l'adresse www.Dambach-la-Ville.fr, est en ligne désormais.

h) Chauffage de la Laube

Le Maire a engagé une procédure amiable contre l'entreprise VONTHRON titulaire du lot chauffage de la Laube.

Des dysfonctionnements répétés sont signalés pratiquement depuis l'installation en 2004. Un expert, M. Philippe BURROW, de la SARETEC, a été désigné par les assurances de responsabilité décennale du chauffagiste.

Quelques améliorations ont été apportées. Mais la programmation de télégestion n'est pas fiable.

i) Circuit des crèches

Le comité d'animation indique que 43 personnes mettront en place des crèches pour participer pendant la période de Noël.

La séance est levée à 20H40.

La secrétaire de séance
Christiane SCHEPPLER

Le Maire
Gérard ZIPPERT